

La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mardi 3 juillet 2012 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Hugues Grégoire, Denis Ferland, Rhéol Bissonnette, Normand Payeur, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 4 juin 2012.
3. Adoption des minutes du 26 juin 2012.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport de l'inspecteur.
12. Résolution relative au contrat avec TGC pour le projet aqueduc, égout, voirie et traitement des eaux.
13. Présentation du sommaire des indicateurs de gestion de base 2011.
14. Congrès 2012 de la FQM.
15. Vacances (22 juillet au 4 août 2012).
16. Subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
17. Résolution relative à l'entente en matière d'entraide lors d'un incendie avec Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe, Saint-Gilles, Saint-Narcisse, Saint-Patrice et Saint-Elzéar.
18. Résolution politique municipale en matière de sécurité civile.
19. Discussions au sujet de la remise de la Jacobée.
20. Certificats des propriétaires sur les branchements à l'aqueduc et à l'égout.
21. Résolution protocole FCCQ.
22. Améliorations locatives dans le gymnase.
23. Versement de 5 000 \$ à la Corporation du Patrimoine.
24. Voyage d'eau par le service incendie.
25. Offre à Irving.
26. Projet mini-chemin de Compostelle.
27. Proposition de la MRC pr l'engagement d'un ingénieur.
28. Varia.
 - 1- Autorisation pour signature du contrat et de la convention incendie avec C.A.U.C.A.
 - 2- Demande de renonciation au délai de 30 jours – dossier 402 733 – CPTAQ.
29. Fermeture de l'assemblée.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

145-07-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 4 JUIN 2012

146-07-12 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 4 juin 2012 soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 26 JUIN 2012

147-07-12 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 26 juin 2012 soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL

M. Philippe Chabot fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

148-07-12 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	11 342.60 \$
Incendie :	34 430.56
Voirie :	15 444.88
Hygiène du milieu :	20 556.68
Urbanisme	111.30
Loisirs :	42 979.62

TOTAL	124 865.64 \$
--------------	----------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

149-07-12 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VENTE DE TERRAIN PARC INDUSTRIEL (VOISIN DE LA GARDERIE)

150-07-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à la vente d'un terrain dans le parc industriel à Construction Robert Gosselin inc. (lot situé entre la Garderie Le Lionceau et Transport Nadeau D.M. inc.).

QUE le prix de vente soit établi à 0.17 \$ du pied carré.

QUE copies des phases 1 et 2 de l'étude environnementale lui soient remises, sur demande de sa part.

QU'un délai de 2 ans à compter de la signature de l'acte notarié soit octroyé à l'acheteur pour y construire un bâtiment.

Que les frais de notaire soient à la charge de l'acheteur;

Que les frais d'arpentage et de cadastrage soient à la charge de la Municipalité.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds tous les documents reliés à cette transaction.

RAPPORT DE LA MRC

M. Chabot a fait le résumé de la séance des maires tenue en juin.

RAPPORT DES CONSEILLERS

M. Roger Cyr

AEVT : rencontre avec TGC au sujet du contrat à allouer d'ici le 19 juillet 2012.

M. Gabriel Savoie

Patrimoine : retour sur la formation sur l'eau souterraine tenue les 12 et 13 juin.

M. Normand Payeur

Patrimoine : retour sur l'activité du 24 juin qui semble avoir été un succès. Les visites guidées sont débutées.

M. Denis Ferland

Voirie : les travaux du rang 7 sont terminés. Une troisième transition a dû être faite et du roc cassé ce qui représente des extras au coût de 3 455 \$, plus taxes.

M. Hugues Grégoire

Loisirs : le soccer est débuté depuis le 20 juin. Environ 40 jeunes sont inscrits. Tournoi de balle aura lieu les 7 et 8 septembre. Le terrain de jeux a débuté ses activités le 3 juillet avec 25 inscriptions à temps plein, 11 à temps partiel et 10 au service de garde.

151-07-12

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les personnes suivantes soient engagées pour la tenue du terrain de jeux 2012 soit du 3 juillet au 17 août 2012, à savoir :

Catherine Grenier Pouliot : coordonnatrice au taux horaire de 15 \$;
Marion Cyr : monitrice au tarif horaire de 12 \$;
Maude Parent : monitrice au tarif horaire de 12 \$;
Joëlle Gosselin : monitrice au service de garde au tarif horaire de 12 \$.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

- Retour sur les travaux du rang 7.
- Travaux route 216 Est : est autorisé à en faire 2 pour l'instant et l'on verra les disponibilités budgétaires par la suite.

RÉSOLUTION RELATIVE AU CONTRAT AVEC TGC POUR LE PROJET AQUEDUC, ÉGOUT, VOIRIE ET TRAITEMENT DES EAUX

152-07-12

ATTENDU le projet municipal d'aménagement de deux puits, d'un réservoir d'eau potable et collecte, interception et traitement des eaux usées et de voirie;

ATTENDU la demande de soumissions en janvier 2012 pour l'exécution desdits travaux;

ATTENDU la réception de cinq soumissions lors de la fermeture des appels d'offres le 19 mars dernier, à savoir :

T.G.C. inc. : 17 321 002.69 \$
Allen : 17 752 140 \$
Les excavations Lafontaine : 17 758 483.95 \$
Construction B.M.L. inc. : 18 783 856.02 \$
Entreprise G.N.P. : 22 438 455.02 \$

ATTENDU QU'après étude, la firme SNC Lavalin nous a informé de la conformité de la firme TGC inc. et nous recommande d'octroyer le contrat à ce soumissionnaire le tout selon leur document produit le 29 mars 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accorde le contrat à TGC inc. au montant de 17 321 002.69 \$ le tout selon l'appel d'offres, plans, devis et addenda;

QUE ce soit conditionnellement à la réception de tous les documents nécessaires provenant des autorités concernées et de l'approbation du règlement d'emprunt numéro 302 par le MAMROT.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ledit contrat.

PRÉSENTATION DU SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION DE BASE 2011

153-07-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les indicateurs de gestion municipaux 2011 soient déposés.

QU'ils ont été envoyés au MAMROT au cours du mois d'avril.

QU'une copie de la page 4 – Sommaire des indicateurs de gestion obligatoires 2011 – a été remise aux élus.

CONGRÈS 2012 DE LA FQM

154-07-12 Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Philippe Chabot, maire, soit autorisé à assister aux assises annuelles de la FQM qui se tiendront les 27, 28 et 29 septembre 2012 au Centre des congrès de Québec.

QUE les frais d'inscription de 600 \$ / congressiste, plus taxes, soient défrayés par la Municipalité.

QUE les frais inhérents, à ces assises, lui soient remboursés.

VACANCES (22 JUILLET AU 4 AOÛT 2012)

155-07-12 Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bureau municipal soit fermé du 22 juillet au 4 août 2012.

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

156-07-12 Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds approuve les dépenses pour les travaux exécutés dans la route 216 Est pour un montant subventionné de 21 600 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des routes dont la gestion incombe à La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds et que le dossier de vérification a été constitué.

RÉSOLUTION RELATIVE À L'ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE LORS D'UN INCENDIE AVEC SAINT-SYLVESTRE, SAINTE-AGATHE, SAINT-GILLES, SAINT-NARCISSE, SAINT-PATRICE ET SAINT-ELZÉAR

157-07-12 ATTENDU la possibilité de conclure une entente en matière d'entraide lors d'un incendie;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, de Saint-Gilles, de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, de Saint-Patrice-de-Beaurivage, de Saint-Elzéar et de Saint-Jacques-de-Leeds sont d'avis de se prévaloir d'une telle entente dans l'intérêt de leurs contribuables respectifs;

ATTENDU le schéma de couverture de risques en sécurité incendie et les plans de mise en œuvre des municipalités voulant se joindre à cette entente d'entraide incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'entente en matière d'entraide incendie entre lesdites municipalités.

QUE cette nouvelle entente abroge toutes les ententes signées avec les municipalités de Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, de Saint-Gilles et de Saint-Patrice-de-Beaurivage.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ladite entente.

RÉSOLUTION POLITIQUE MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

Dossier reporté.

DISCUSSIONS AU SUJET DE LA REMISE DE LA JACOBÉE

158-07-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une remise neuve de 8 x 12 soit achetée pour remplacer celle qui est présentement sur le site de la Jacobée au coût d'environ 3 600 \$.

CERTIFICATS DES PROPRIÉTAIRES SUR LES BRANCHEMENTS À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT

159-07-12 Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Louise Gosselin soit engagée pour compléter les entêtes des annexes 2, 3 et 4 (propriétaires et adresses ou numéro de lot) du règlement numéro 294 sur les branchements à l'aqueduc et à l'égout.

QU'elle soit engagée au tarif horaire de 15 \$.

RÉSOLUTION PROTOCOLE FCCQ

160-07-12 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le protocole d'entente, portant le numéro 810013, établissant les modalités relatives à l'octroi par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'une aide financière dans le cadre du volet 1.1 du Fonds Chantiers Canada-Québec soit entériné par la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds.

QUE M. Philippe Chabot, maire, soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ledit protocole d'entente.

AMÉLIORATIONS LOCATIVES DANS LE GYMNASÉ

161-07-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des soumissions soient demandées pour des améliorations intérieures au gymnase selon les plans préparés par M. Éric St-Laurent, technicien en architecture, et date du 3 juillet 2012.

QUE les soumissions soient demandées auprès des entrepreneurs suivants :

- Constructions Jacques Malette & Fils inc.;
- Constructions Robert Gosselin inc.,
- Les Constructions Réjean Pomerleau
- Menuiserie Sans Nœud.

QUE les soumissions soient reçues jusqu'au 19 juillet 2012, 11 heures, et ouvertes le même jour suite à la période de clôture de réception des soumissions.

QUE ce projet soit réalisé en tout ou en partie conditionnellement aux disponibilités budgétaires.

QUE la politique de gestion contractuelle soit jointe à cette demande de soumission.

VERSEMENT DE 5 000 \$ À LA CORPORATION DU PATRIMOINE

162-07-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 5 000 \$ soit versé en tant que soutien financier à la Corporation du Patrimoine du Canton de Leeds pour la saison 2012.

VOYAGE D'EAU PAR LE SERVICE INCENDIE

Le conseil a décidé que plus aucun voyage d'eau ne serait fait par les pompiers pour remplir des piscines privées. Il ne veut pas avoir de problème advenant un feu et que la citerne n'est pas disponible immédiatement pour le feu.

OFFRE À IRVING

163-07-12

ATTENDU QU'Irving a fait une offre de vente du terrain portant le numéro de lot 4 449 002 au montant de 15 000 \$ à la Municipalité;

ATTENDU QUE ce terrain appartient à Irving depuis les années 1966 environ;

ATTENDU QU'aucunes taxes municipales ne sont payées par le propriétaire;

ATTENDU QUE les taxes scolaires sont payées par la Municipalité;

ATTENDU QUE l'entretien estival de ce terrain est fait par la Municipalité;

ATTENDU QU'un risque de contamination non confirmé par le propriétaire met la Municipalité en garde;

ATTENDU l'évaluation municipale de ce terrain est de 7 800 \$;

ATTENDU QU'aucun permis ne peut être émis pour une construction sur ledit terrain étant donné sa petite superficie;

ATTENDU QUE la vocation pour ce terrain est donc limité à un parc qui nécessitera de l'entretien et donc des frais annuels à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds offre la somme de 2 500 \$ pour l'achat dudit terrain.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, tous documents en relation avec ce dossier.

PROJET MINI-CHEMIN DE COMPOSTELLE

Le maire explique le projet de M. Paul Vachon, maire de Kinnear's Mills au sujet de ce chemin qui emprunterait les sentiers de Saint-Jacques-de-Leeds vers Thetford. Il reviendra plus tard pour demande financière, entre autre, quand le projet sera plus étoffé.

PROPOSITION DE LA MRC POUR L'ENGAGEMENT D'UN INGÉNIEUR

Proposition refusée.

VARIA

AUTORISATION POUR SIGNATURE DU CONTRAT ET DE LA CONVENTION INCENDIE AVEC C.A.U.C.A

164-07-12

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds a pris connaissance du contrat et de la convention incendie proposés par la Centrale des Appels d'Urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A) pour le service 9-1-1, pour une période de (5) ans, qui prendra effet à la fin de notre contrat avec la Ville de Thetford Mines;

ATTENDUE QUE, le conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds approuve le contrat et la convention incendie proposés par C.A.U.C.A. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par Mme Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds autorise la signature du contrat et de la convention incendie pour le service de réponse de la Centrale des appels d'urgence Chaudières-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour le service 9-1-1, pour une période de (5) ans, à partir du 1^{er} novembre 2012.

QUE M. Philippe Chabot, maire, et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le contrat et la convention incendie.

DEMANDE DE RENONCIATION AU DÉLAI DE 30 JOURS – DOSSIER 402 733 – CPTAQ

165-07-12

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds avise la CPTAQ qu'elle renonce à tous délais prévus par la loi pour le présent dossier.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

166-07-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 22 h.

Philippe Chabot
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière